STAGES EN ENTREPRISES HORS ACADÉMIE
Départs en 2020

Calendrier

Périodes de formation en entreprise pour un départ	Dates limite de remise des dossiers (avant 15h00)
Octobre – Décembre 2020	11 septembre 2020

(1) les départs en juillet, en août, en décembre et en janvier sont exclusivement réservés aux apprentis et aux élèves des lycées agricoles.

Les projets de stages en entreprise hors académie devront être transmis **par courriel** à la Division des Élèves et de la Scolarité :

DES 2 – Pôle Vie de l'Élève 2ème étage porte 209 Tel : 02 62 48 11 21
Mél : SEHA-des2@ac-reunion.fr

ou

Secrétariat DES - 2ème étage porte 217 - Tel : 02 62 48 14 88
Mél : des.secretariat@ac-reunion.fr